

Quelle place pour la sobriété dans les politiques publiques ?



Ex du Grand Douaisis



Capucine LECLERCQ



Barbara NICOLOSO

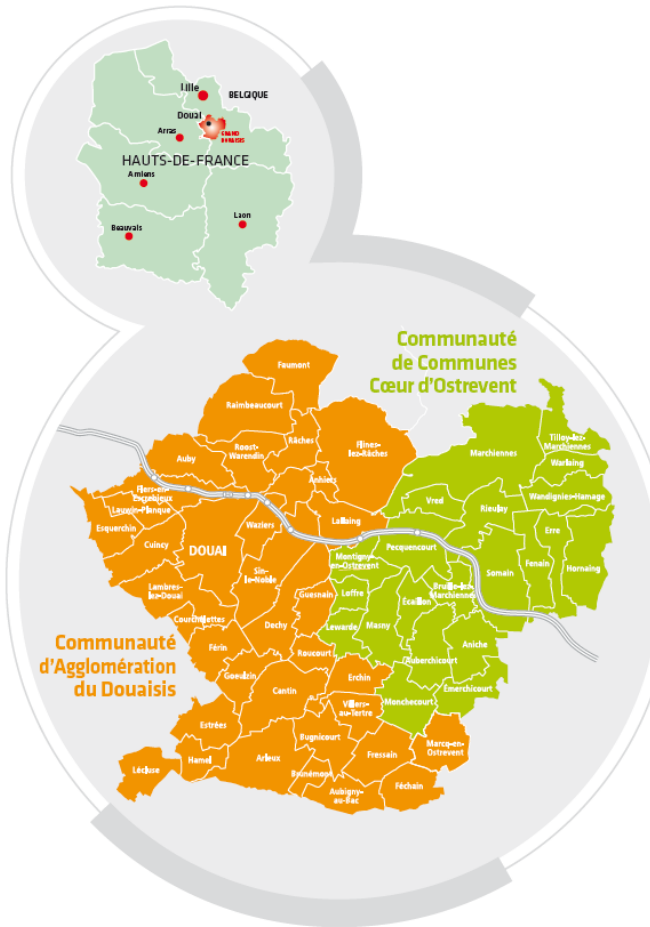
douaisis
pour le
Climat



Contexte



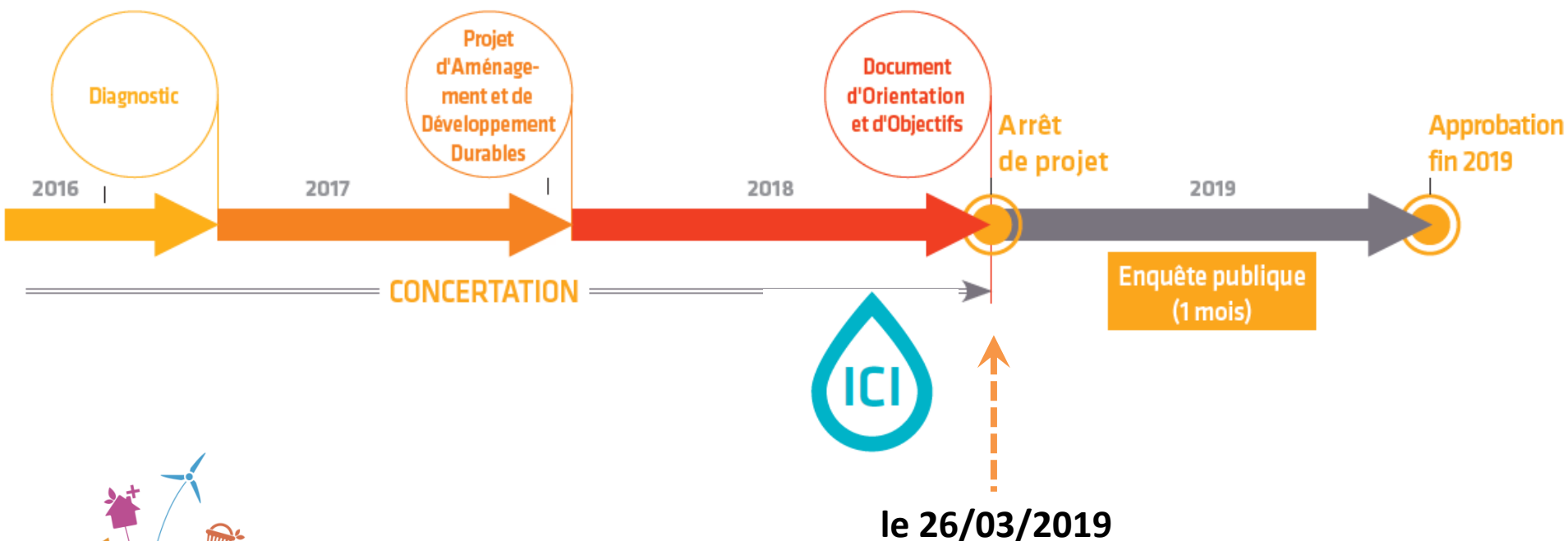
Territoire d'actions, de projets



- 56 communes
- 2 intercommunalités
- 225 000 hab
- 38 000 ha
- 593 hab / km²
- 30 communes «minières»
- + 80% de logements individuels



Un Schéma de Cohérence Territoriale en cours de révision



Le Schéma de Cohérence Territoriale



HABITAT FONCIER



LOGEMENTS POUR TOUS
MAÎTRISE DU FONCIER
RÉNOVATION URBAINE

ENVIRONNEMENT



CADRE DE VIE
EAU RISQUES
TRAME VERTE ET BLEUE

CLIMAT



QUALITÉ DE L'AIR
CHANGEMENT CLIMATIQUE
GAZ À EFFET DE SERRE

ÉNERGIE



CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE
ÉNERGIES RENOUVELABLES

AMÉNAGER ET DÉVELOPPER DURABLEMENT LE TERRITOIRE
POUR SUIVRE L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

MOBILITÉ



TRANSPORT DE PERSONNES
ET DE MARCHANDISES
INTERMODALITÉ

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



INDUSTRIE TERTIAIRE
COMMERCE AGRICULTURE



SCoT et PCAET / Deux démarches imbriquées



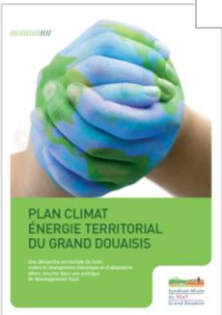
Syndicat Mixte
du SCoT
Grand Douaisis

Caractère atypique : 1er en France à avoir adossé une démarche Energie/Climat à un SCoT

Porte depuis 2009 une Dynamique Climat dont l'un des outils est le PCT et bientôt le PCAET

L'imbrication de deux projets/dynamiques : une approche originale

- concourt à une **vision** à court et à **long terme d'un aménagement durable du territoire** qui **répond aux évolutions** des changements climatiques et à la raréfaction des ressources.
- permettant de favoriser la **cohérence** avec les stratégies locales, les actions en cours au sein du territoire.
- joue un rôle **d'initiateur, de facilitateur et d'expertise** au service des acteurs



Une ambition commune



Véritable chapeau du PADD, fil conducteur du futur PCAET...

De nombreuses dispositions qui sont favorables :

- A une transition bas-carbone

- Mobilités durables et décarbonées
- Passerelles entre exemplarité énergie-climat et développement économique (renforcement/développement de nouvelles filières, économie verte, économie circulaire)
- L'accompagnement aux changements (transformations sociétales), pour un territoire plus sobre
- Une politique énergétique cohérente (rénovation, bâtiments très performants, EP, ENR)

- A une excellence environnementale

- Pollutions en lien avec la santé des habitants dont air
- Préservation des ressources (naturelles, matérielles...)
- Réduction de la vulnérabilité aux risques naturels en lien avec le CC
- Sobriété foncière



Syndicat Mixte
du SCoT
Grand Douaisis

DOUAISIS
TERRITOIRE
EXCELLENCE
ENVIRONNEMENTALE
ENERGETIQUE



Vers un PCAET – Loi TECV



EPCIs obligés



Possibilité offerte par la loi du 17 août relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV)

Transfert de la compétence « Elaboration du PCAET » au SM SCOT du Grand Douaisis en 2017



le **SM SCOT doit dorénavant élaborer un PCAET sur son périmètre** : le Grand Douaisis, avant le 31 décembre 2018



Compétence **ELABORATION** et **ANIMATION**

La **MISE EN ŒUVRE** revient à tous les acteurs du territoire et en grande partie aux EPCI



Un PCAET en cours d'écriture



Souhait d'engager l'ensemble
du territoire dans
le(s) transition(s)
pour faire du Grand Douaisis
**un territoire sobre et neutre
en carbone 2050**

ICI
100%
empreinte
compensation
zéro
émission
ENR
carbone
ailleurs



2018 - Elaboration du PCAET



Etude gisement bois

Etude de préfiguration EnR&R

AMO - Elaboration du PCAET

Mission Sobriété énergétique

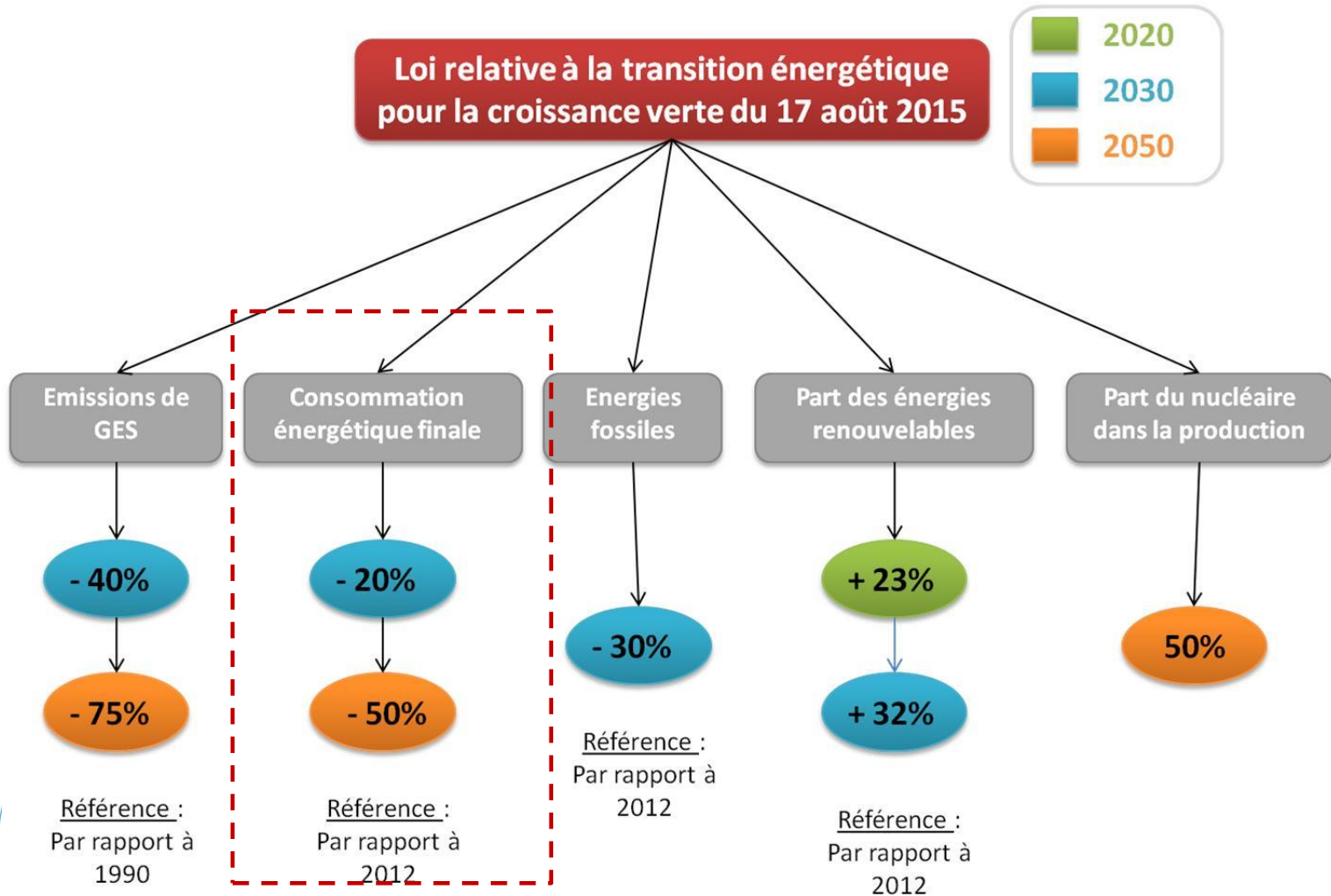
Etude prospective d'adaptation



Pourquoi une mission sur la sobriété ?



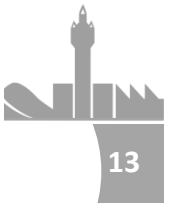
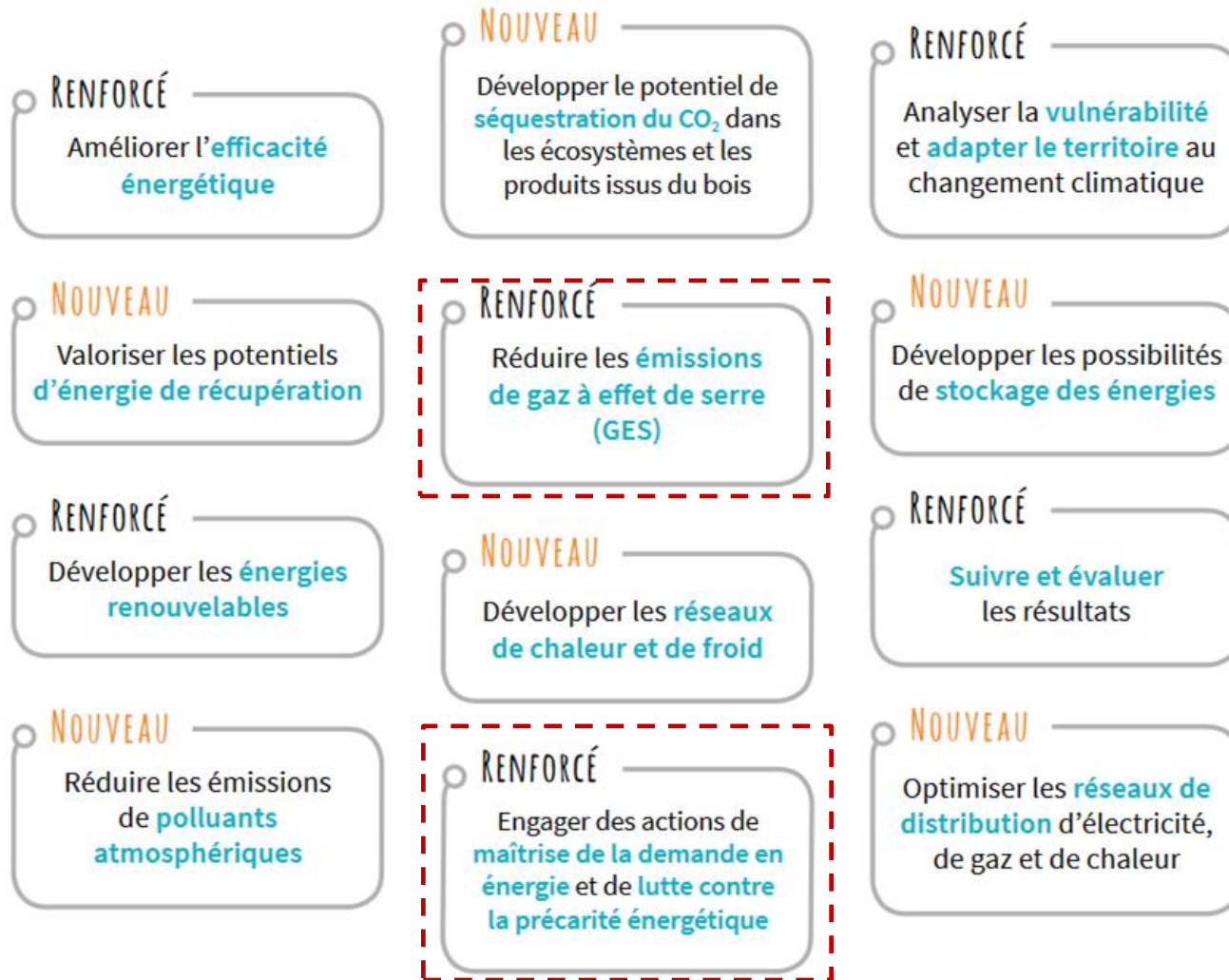
Loi TECV : renforcement des obligations



Source : Virage Energie



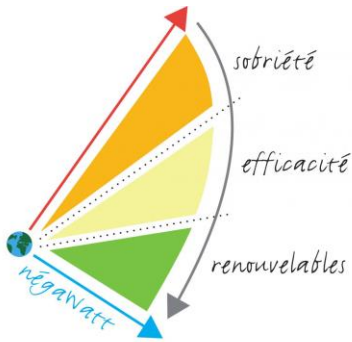
Loi TECV : renforcement du rôle et ambitions du PCAET



Une complémentarité des leviers à retrouver

Une illustration à partir de la rénovation du patrimoine communal

La volonté



La réalité

Rénovation

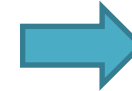
Ex : isolation laine de bois



Efficacité énergétique

ENR embarqué dans la rénovation

Ex : solaire thermique



Production d'ENR

Demain

Thermostat à 19°C

Usages, comportements



Sobriété

Plantation, toitures végétalisés



Compensation

En route vers la neutralité



Une opportunité

- Une rencontre
- Puis un concours de circonstance : Virage cherchait un territoire d'expérimentation et le SCoT voulait expérimenter.
- Mise en place d'une recherche-action avec Virage, le Grand Douaisis est un laboratoire

- Expertise
- Acculturation, sensibilisation de différents publics
- Dispositifs d'animation: participatif et actif
- Innovant

- Identification des leviers, pistes d'actions
Regard, relecture du PCAET





Concrètement






Acculturation à la sobriété énergétique via

- **Demi-journée de formation des élus** aux enjeux de la **sobriété énergétique** dans l'**aménagement du territoire**







La sobriété énergétique

Le rôle de l'aménagement du territoire dans nos consommations d'énergie

- Impacts sur la densité de population (habitat, transport)
- Commerces et services de proximité
- Relocalisation des circuits de distribution
- Terres agricoles, zones boisées et adaptation au réchauffement climatique
- Impacts environnementaux (qualité de l'air, biodiversité)



Commission Energie Climat spéciale PCAET
Atelier sobriété et aménagement du territoire




La sobriété énergétique

Sobriété énergétique : on a tout à y gagner !

- **Qualité de l'air**
- **Liens sociaux**
- **Economies financières**
- **Temps de transport réduits**
- **Villes plus sereines et plus calmes**
- **Plus de relations sociales** avec l'entourage et les voisins
- **Economies financières**
- **Moins de pollution visuelle** dans l'espace public et privé
- **Choix plus libre** des consommateurs par diminution des effets marketing
- **Temps dédiés** à la culture, le sport et les relations humaines
- **Amélioration de la qualité de l'environnement** (eau, sols, air)
- **Amélioration de la santé**

Commission Energie Climat spéciale PCAET
Atelier sobriété et aménagement du territoire

Extraits de la présentation

- **Ateliers ludiques** avec les élus sur les politiques publiques de sobriété énergétique autour **d'un outil pédagogique** élaboré par Virage Energie pour le Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis.

Jeu de construction d'une stratégie territoriale de sobriété énergétique



Découverte des enjeux énergie-climat du territoire avec les citoyens : balade urbaine à vélo

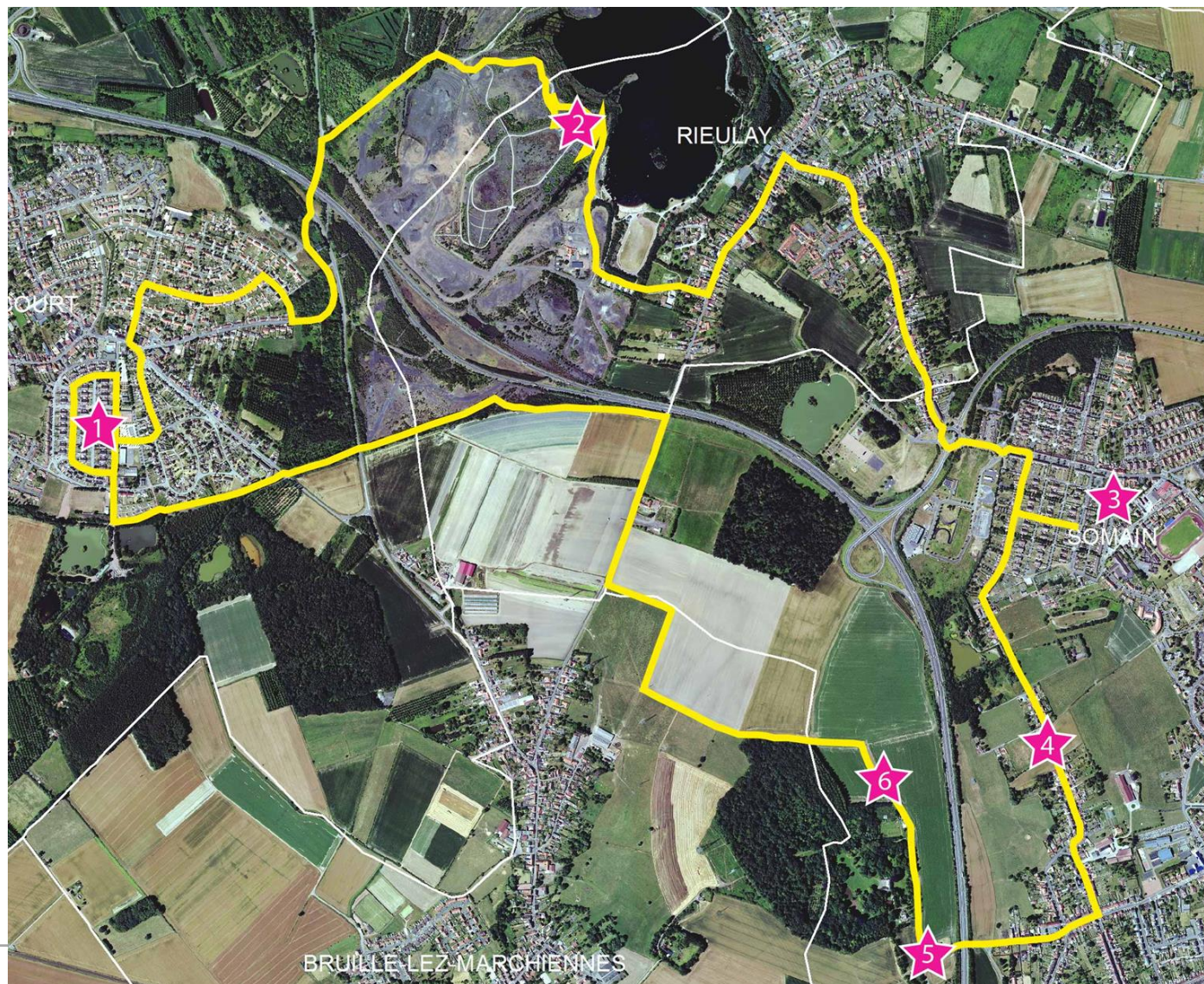


Du noir au vert, de la mine aux ENR: l'énergie sur le territoire du Grand Douaisis



15 kms

- 1/ L'habitat minier et sa rénovation
- 2/ Les paysages minier et les ENR
- 3/ Rénovation énergétique du patrimoine communal
- 4/ Méthanisation
- 5/ Fret ferroviaire
- 6/ Alimentation/agriculture, impacts des choix politiques sur les paysages, révision du SCOT





Animations d'atelier

- Une méthode de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition énergétique sur un territoire par les acteurs locaux et les citoyens.

DESTINATION TEPOS



Animations d'atelier



Dans le cadre de l'élaboration du PCAET (stratégie et programme d'action)

- **Séminaire**

70 personnes

46 structures

Forum tournant

5 ateliers thématiques



Diagnostic territorial

De quoi parle-t-on ?

Des résultats du scénario Virage Energie

Un levier : la sobriété

SCÉNARIO 3 :
"VIRAGE SOCIÉTAL"

/ Le **potentiel** de la sobriété

La sobriété c'est vivre mieux en consommant moins

Alimentation/Agriculture : Jusqu'à 33% d'économies d'énergie en 2025 et 49% en 2050 par la sobriété

Bâtiments : Jusqu'à 20% d'économies d'énergie en 2025 et 30 % d'économies d'énergie en 2050 par la sobriété

Mobilité : Jusqu'à - 21% de kilomètres parcourus/an en 2025 et -32% en 2050.

Cobénéfices : économies d'énergie et de matière, réduction des GES, santé (moins de pollution, moins de perturbateurs endocriniens), économies financières, lien social, résilience du territoire et des habitants

Animations d'atelier

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET (stratégie et programme d'action)

- Atelier « sobriété énergétique » :
avec les partenaires et acteurs économiques
avec les acteurs sociaux et de la société civile





Animations d'atelier

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET (stratégie et programme d'action)

- Atelier « **alimentation et sobriété énergétique** » avec les **acteurs de l'agriculture et de l'alimentation** du Grand Douaisis

Chiffres clés



2,3 kg/ jour ou 850 kg/an

Quantité de nourriture consommée par un(e) habitant(e) du Grand Douaisis

De quoi parle-t-on ?

De la composition de l'assiette des habitants du Grand Douaisis

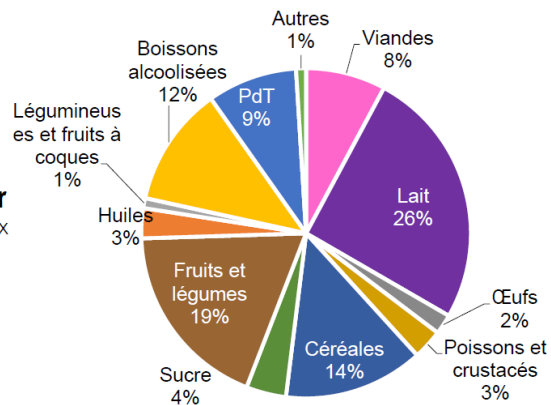


1390 g/pers/jour
Total produits végétaux
(60%)

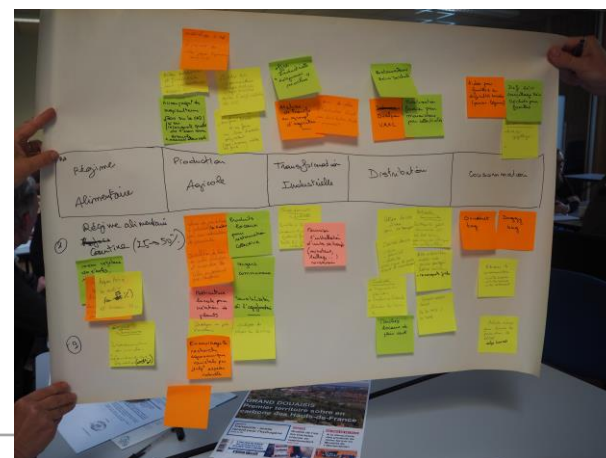


908 g/pers/jour
Total produits animaux
(40%)

/ Dans l'assiette des habitants du Grand Douaisis



Source : Virage Energie à partir d'INSEE, 2018



La sobriété dans le futur PCAET

- **Modélisation des données du territoire** via l'outil de prospective énergétique élaboré par Virage Energie

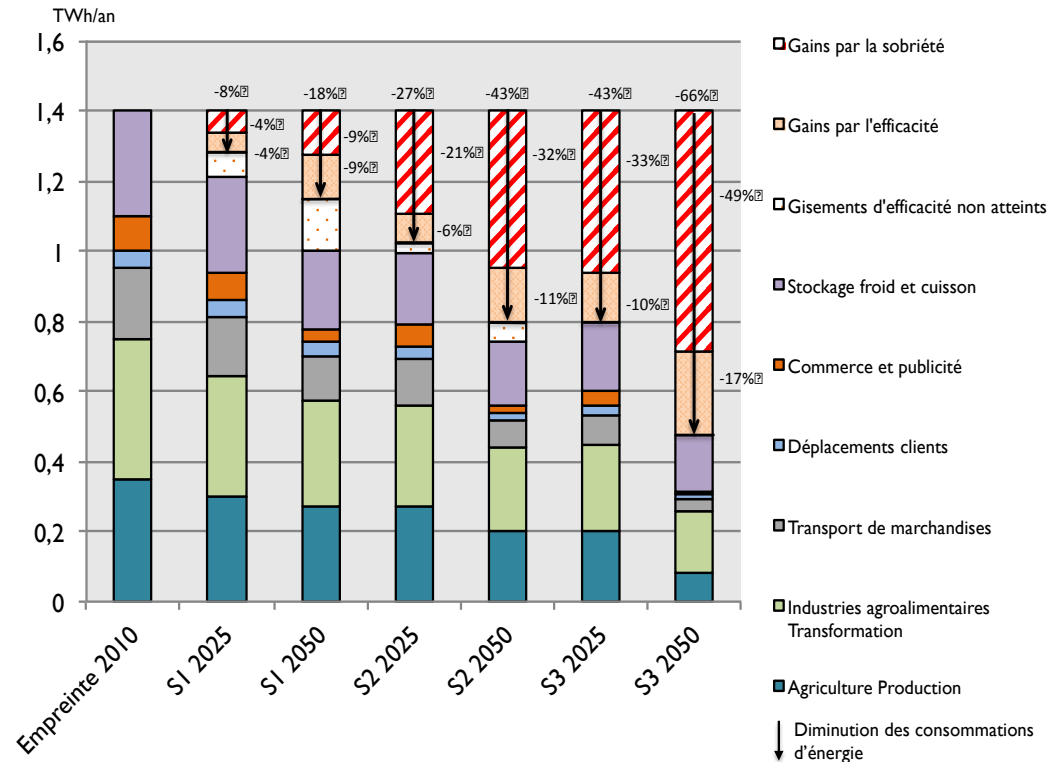
Données d'entrées

- Régime alimentaire, volumes gaspillés, modes de productions agricoles
-



Données de sortie

- **Données physiques** : volumes et surfaces de production agricole...
- **Consommations d'énergie**
- **Potentiels de sobriété**



La sobriété dans le futur PCAET

- Elaboration d'une **feuille de route « sobriété énergétique »** pour la mise en place de politiques publiques de sobriété énergétique sur le territoire du Grand Douaisis



Régime alimentaire

Production agricole

Transformation industrielle

Distribution commerciale et approvisionnement clients

Consommation (stockage, cuisson)



Recours aux biens matériels

Dimensionnement

Maximisation de l'utilisation (réusage, durée de vie ...)

Actions spécifiques sur l'emballage



Nombre de déplacements (télé-travail, ...)

Relocalisation

Report modal

Dimensionnement et type de véhicule automobile

Modes de conduite automobile



Possession d'équipements

Mutualisation d'espaces

Dimensionnement des surfaces

Usages des équipements

- Relecture du PCAET au prisme de la sobriété énergétique*

La sobriété dans la Dynamique Climat

- Elaboration d'un **guide pratique** pour outiller les élus et techniciens des collectivités sur la mise en place d'actions de sobriété énergétique dans le Grand Douaisis.

AGRICULTURE

Accompagner l'installation des agriculteurs en bio

POTENTIEL DE SOBRIÉTÉ

- Economie d'énergie
- Economie de ressources
- Réduction de GES
- Acceptabilité sociale



Economie locale
Qualité de l'environnement Santé
Maintien des terres agricoles
Qualité de l'air

ENJEUX

Le territoire du Grand Douaisis fait face depuis une dizaine d'années à un recul de l'agriculture (diminution de 6% de la SAU) qui s'accompagne parallèlement d'une artificialisation soutenue des terres agricoles (70 ha/an). Or, les terres agricoles jouent un rôle important de puits de carbone, agissant ainsi directement sur les quantités de gaz à effet de serre émises par le territoire.

En outre, des pratiques d'agro-écologie permettent d'accroître la **capacité de stockage en carbone des sols** : le labour, la rotation des cultures, le maintien des prairies permanentes, l'utilisation d'engrais naturels augmentant la teneur en humus, une plus forte part d'herbe dans l'alimentation des bovins garantissant une production plus importante d'humus, etc. Sur le territoire du Grand Douaisis, la proportion de SAU en agriculture biologique n'est que de 0,25% (en 2019). Chaque année, le territoire émet 4 687 102 tCO₂, soit 137 fois plus sa capacité d'absorption de carbone. Il y a donc un véritable enjeu à développer l'agro-écologie (objectif inscrit dans le SCoT) afin d'augmenter la capacité d'absorption du territoire.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Objectif du Grenelle (art. 31, loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement) : atteindre 6% de SAU en agriculture biologique (AB) en 2012 et 20% en 2020. Fin 2012, le taux atteignait 3,6% mais avec des différences territoriales importantes. En Nord-Pas-de-Calais, ce taux était inférieur à 1%. En 2017, le taux de SAU en AB atteint 6,5%.
- Plusieurs outils de planification peuvent traduire un **objectif de développement des surfaces en AB** : Agendas 21, SCoT, PLU, PCAET, Charte PNIR, etc.

PISTES ET OUTILS D'ACTION

Le soutien des collectivités au développement de l'agro-écologie sur le territoire passe par plusieurs types d'actions afin de lever les freins à l'installation ou à la conversion des agriculteurs en biologique :

- Faciliter l'accès au foncier.
- Mettre en place des politiques volontaristes pour privilégier l'installation d'agriculteurs qui souhaitent faire de l'AB.
- Accompagner et soutenir les conversions en agriculture biologique.
- Instaurer un climat de confiance sur le territoire permettant la valorisation des produits issus de l'AB.

1. Mener une politique foncière pour faciliter l'installation d'agriculteurs en bio

Pourquoi ?

L'acquisition de foncier par une collectivité territoriale est une première étape dans une politique de développement de l'agriculture biologique. Une fois ce foncier acquis, elle pourra le louer ou le rétrocéder à un porteur de projet en agriculture biologique par l'intermédiaire d'un bail environnemental ou d'une convention de mise à disposition. De plus, l'acquisition du foncier par la collectivité évite que celui-ci soit acquis par un agriculteur souhaitant s'agrandir, et peut ainsi favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.

Comment ?

Identifier le foncier qui peut être mobilisé :

- état des lieux par les collectivités territoriales.
- informations données par la SAFER lorsqu'elle a connaissance d'opportunités foncières.

vigilance du foncier par une convention

vigilance avec la SAFER (connaissance des projets de ventes de biens sur le territoire, indicateurs de suivis des dynamiques foncières).

- veille foncière de l'association **Terre de Liens**.

AMÉNAGEMENT

Densifier autour des axes de transports publics

POTENTIEL DE SOBRIÉTÉ

- Economie d'énergie
- Economie de ressources
- Réduction de GES
- Acceptabilité sociale



ENJEUX

Les territoires sont soumis à une urbanisation croissante qui se caractérise par l'extension des villes via le développement des couronnes périurbaines. Le mode de vie des français tourne vers la maison individuelle et le besoin de jardins a favorisé le développement de ces secteurs périurbains, où les nuisances de la ville sont réduites. C'est particulièrement vrai pour le territoire du Douaisis, dont le parc de logement est constitué à **80% de logements individuels**. Cependant, cela a entraîné une dépendance à la voiture pour les trajets quotidiens par manque d'autres alternatives de transport. Ainsi, **67% des déplacements** sur le territoire du Douaisis sont réalisés en voiture.

La densification autour des pôles de transports publics est un moyen d'organiser le territoire autour d'axes structurants pour favoriser ainsi le recours aux modes de déplacement plus doux lors des trajets quotidiens. L'intérêt est de diminuer le recours à la voiture individuelle, et donc d'améliorer la **qualité de l'air** en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

PISTES ET OUTILS D'ACTION

Outils principaux pour une stratégie de densification autour des axes de transports publics :

- Planifier et organiser le territoire par les documents d'urbanisme.
- Concrétiser les orientations inscrites dans les documents de planification par la contractualisation.
- Inciter par le recours aux **instruments fiscaux**.

1. Planifier la densification urbaine autour d'axes structurants

Inscrire la densification dans les documents d'urbanisme

Pourquoi ?

Les documents d'urbanisme sont des **outils juridiques** au service de la planification urbaine. L'inscription des objectifs de consommation économe des terres et la planification de la densification dans ces documents permettent d'élaborer une stratégie globale de mobilité et d'urbanisme à l'échelle d'un territoire. Ces documents ont en outre une **portée prescriptive**.

Comment ?

Le **document d'orientations et d'objectifs (DOO) du SCoT** : portée prescriptive du SCoT.

Avantage : la compatibilité entre PLU et SCoT nécessite que le PLU retranscrive dans les secteurs concernés les objectifs chiffrés, ou les potentielles normes de densité.

Le DOO **doit impérativement** :

- Fixer des **objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain**, qui peuvent être ventilés par secteurs géographiques (art. L.141-6, C. urb.).
- Définir les **grands projets d'équipements et de dessertes par les transports collectifs** (art. L.141-13, C. urb.).

Le DOO peut de **manière facultative** :

- Imposer des **niveaux de plancher en termes de densité**, notamment dans les secteurs qui sont desservis par les transports collectifs (art. L.141-8, C. urb.).
- Subordonner l'urbanisation dans les secteurs qu'il détermine à leur **desserte en transports collectifs** (art. L.141-14, C. urb.).
- Imposer préalablement à toute ouverture à l'urbanisation d'un secteur nouveau la réalisation d'une **étude de densification des zones déjà urbanisées** (art. L.145-9, C. urb.).



Figure 1. Articulation entre les documents d'urbanisme.

La sobriété dans la Dynamique Climat



- **Poursuite du travail d'acculturation à un niveau infra**, auprès des communes (élus et techniciens) à l'aide du jeu des politiques publiques
- Continuer à **explorer le territoire pour sensibiliser aux enjeux climatiques et énergétiques** : balade urbaine
- Elaboration un **outil de suivi de la feuille de route sobriété**
- **Conception d'un jeu de société ludique et pédagogique** (avec version enfants) de déclinaison du PCAET du Grand Douaisis et de ses actions
- **Mise en récit passée/future du volet sobriété**: stratégie de conduite de changement pour légitimer le projet, les nouvelles ambitions en les inscrivant dans une histoire, une trajectoire via :
 - la rencontre des acteurs du territoire
 - la production d'une frise chronologique
 - des verbatims ...

Merci de votre attention



Capucine LECLERCQ

Responsable du Pôle Climat

cleclercq@grand-douaisis.org

03 27 98 52 00



Barbara NICOLOSO

Chargée de mission "Politiques publiques de sobriété énergétique"

bnicoloso@virage-energie.org

03 20 29 48 15

